

**Ordre du jour :**

- 1. Organisation du Conseil d'administration**
  - Accueil des nouveaux membres
  - Réorganisation du conseil
- 2. Organisation du Festival 2023**
  - Programme et organisation
  - Point budgétaire : budget prévisionnel, subventions, etc.
  - Communication
- 3. Autres projets**
  - Concert du Mireille Podeur
  - Plateforme du Crédit agricole
- 4. Questions diverses**



**Présents :**

Yannick Bayeux, Monique Bourbon, Jean-Jacques Chabert, Anne et Aurélien Delage, Florian Maltat, Véronique Moysan, Guillaume Rebinguet-Sudre, Anaël et Aurélie Vignet.

**Invités :** Nicole et Bernard Delage

**Excusés :** Julien Léonard, Mireille Podeur



En préambule de la réunion, Aurélie revient sur l'invitation envoyée par mail pour ce conseil d'administration. Elle souhaite s'excuser sur la formulation et le délai d'invitation à la réunion (moins d'une semaine) inhabituel. Elle remercie les membres présents pour leurs disponibilités et leurs réactivités.

Guillaume revient sur la brièveté des délais entre l'invitation et la réunion : il ne pourra pas toujours répondre à ces délais brefs. Il regrette que l'ensemble des membres du Conseil d'Administration n'ait pas été consulté pour fixer la date de la réunion.

Aurélie souligne toutefois que ces délais très courts sont conditionnés par des urgences calendaires (diffusion de la communication et organisation du prochain concert notamment).

Elle précise également que son calendrier est conditionné par des engagements professionnels, familiaux, associatifs et municipaux, qui ne lui permettent pas d'être toujours disponible. Il est proposé de caler la prochaine date de réunion à la fin de celle-ci.

**1. Organisation du Conseil d'administration**

---

***a. Accueil des nouveaux membres***

Lors de la dernière Assemblée générale deux nouveaux membres ont été élus : Julien Léonard et Mireille Podeur, en remplacement de Pascale Sudre et Georges Piney.

En raison des délais, Mireille et Julien se sont excusés et ne peuvent être présents à la réunion. Il est convenu de les accueillir lors du prochain conseil d'administration.

***b. Réorganisation du Conseil d'administration***

Lors des précédentes réunions, plusieurs membres ont émis le souhait de procéder à des modifications au sein des membres du bureau.

- Aurélie, souhaiterait pouvoir intervertir sa place et passer Vice-présidente de l'association
- Ceci impliquerait qu'Anne cède son poste de Vice-Présidente et passe Présidente de l'association

- Véronique a émis le souhait d'être secondée au poste de secrétaire. Ainsi, il est proposé de créer un poste de secrétaire adjointe.

Pour tous ces changements, il est impératif de voter les nouvelles charges.

- Anne est candidate au poste de présidente
- Aurélie est candidate au poste de Vice-présidente
- Yannick est candidate au poste de secrétaire adjointe

Après discussions et votes les membres du conseil d'administration ont validé l'organisation du bureau suivant :

- o Anne Delage, Présidente
- o Aurélie Vignet, Vice-Présidente
- o Jean-Jacques Chabert, trésorier
- o Véronique Moysan, secrétaire
- o Yannick Bayeux, secrétaire adjointe

→ Il conviendra donc de déclarer les changements à la préfecture (un formulaire cerfa à remplir).

Après cette formalité, il est également proposé de réfléchir à la répartition des tâches et missions de chacun au sein du conseil d'administration. Pour ce faire, Aurélie a établi une liste des choses à faire au fil de l'eau en fonction de l'actualité de l'association.

Après lecture, il est convenu de créer des postes non officiels de coordinateurs.

Une première répartition est établie comme suit :

QUI	QUOI
Anne Delage	En charge de la communication et notamment de la <b>création des Affiches et des programmes des concerts.</b> (en plus de la gestion de Facebook)
Yannick	En charge <b>des déclarations pour l'organisation des concerts</b> et notamment de la déclaration SACEM, Paroisse et GUSO.
Florian	Se propose pour collecter les articles, affiches, programmes, encarts publicitaires afin <b>d'établir la revue de presse</b> de l'association. Il est nommé « coordinateur presse ».
Monique	Accepte de devenir coordinatrice de concerts aux côtés de Yannick. Ainsi elles assureront les missions suivantes : <ul style="list-style-type: none"> <li>- <b>Collecter les informations auprès des artistes ou conseillers artistiques</b> : coordonnées pour déclaration GUSO, programmes des concerts pour les affiches à transmettre à Anne, organisation matérielle. Se sont elles qui collecteront les informations sur l'hébergement, les déplacements, les repas, les répétitions et le planning des musiciens en collaboration étroite avec les conseillers artistiques.</li> <li>- Monique jouera le <b>rôle de maître du calendrier</b> notamment en amont des concerts. Elle veillera au respect du temps pour la diffusion de l'information, la création des affiches, des programmes et l'impression (relancer Anaël)</li> </ul>
Bernard	Continu de faire le <b>lien entre l'association et ses contacts.</b> Plus de 320 contacts actuellement.
Jean-Jacques	Conserve le <b>lien avec la presse</b> (Charente Libre, Magazine Sortir, etc.) et il continu de <b>tenir à jour le calendrier de l'ensemble des concerts</b> afin d'aider au choix des dates de concerts.

	Tout ceci, en supplément des charges de trésorier de l'association : suivi comptable, gestion des adhésions, reçus fiscaux, déclaration fiscale, assurance, etc.
Anaël	A toujours en charge <b>l'impression des tracts et des affiches</b> . Toutefois, c'est Monique qui devra lui communiquer le nombre nécessaire à chaque concert et qui veillera au respect des délais 😞

Bernard fait part de ses difficultés liées à l'envoi de nos informations à de nombreux destinataires. Le nombre de contacts s'avère trop important (environ 320) pour procéder à un seul et même envoi. Il est dans l'obligation de diviser la liste en 3 minimum. Il remarque également que souvent l'envoi est rejeté en bloc lorsqu'une adresse est défaillante (boîte pleine, ou erreur de destinataire, etc.). Il passe un temps certain à trouver l'erreur et ainsi à envoyer les informations à tous nos contacts.

→ Il est proposé d'interpeller le gestionnaire de notre site internet (Philographie), pour savoir si on rencontrerait le même problème avec l'adresse mail de l'association ?

→ Pour la gestion de la boîte mail de l'association (contact@domremicarre.org), il est convenu qu'Aurélien transmettra les informations aux conseillers artistiques et aux membres du bureau. Anne propose de réfléchir ensuite à une gestion tournante de cette boîte mail.

→ Il est également demandé à Aurélien de transmettre le tableau Excel d'organisation de concerts pour aider Yannick et Monique à gérer la coordination des concerts.

→ Enfin pour les réunions de conseil d'administration, il est convenu que le compte-rendu pourra être rédigé à tour de rôle. Un secrétaire de séance sera nommé en début de chaque réunion.

Pour information, il reste à se répartir :

- La mise à jour du site internet – Anne et Véronique ont été formées. Anne et Aurélien ont déjà commencé à rédiger de nouveaux textes pour mettre à jour le site internet. Pour le moment, Aurélien conserve encore la mise à jour des données (composition association, annonce des concerts, mise en ligne des affiches, programmes, compte-rendu de réunion, etc.)
- Les dossiers de demande de subventions : Anne et Aurélien travaillent en collaboration sur ces dossiers.

Il est convenu de partir ainsi, et de faire le point lors du prochain conseil d'administration.

## **2. Organisation du Festival 2023**

---

### **a. Programme et organisation**

Rappel du programme (pas de changement)

Samedi 29 juillet - 20h30 - Église abbatiale de Saint-Amant-de-Boixe

**Concert Inaugural "Mozart à Bordeaux !"**

Ensemble HEXATON : Direction, Guillaume Rebinguet-Sudre, violon / Simon Pierre, violon / Aurélien Delage, clavier

Dimanche 30 juillet - 18h - Église abbatiale de Saint-Amant-de-Boixe

**Concert "Tea Time à Saint-Amant"**

Ensemble MICO CONSORT : Direction, Anne-Marie Blondel, orgue / Mathieu Lussion, viole / Augustin Lussion, violon / Yuka Saïto, viole

Mercredi 2 août - 20h30 - Église abbatiale de Saint-Amant-de-Boixe  
**Fantaisies et variations sur des chansons du XVI<sup>e</sup> et XVII<sup>e</sup> siècles**  
 Récital d'orgue : Jérôme Mondésert, orgue

Samedi 5 août - 20h30 - Église de Xambes  
**Sonates pour viole de gambe et clavecin, J.S. Bach**  
 Aurélien Delage, clavecin / Étienne Mangot, viole de gambe

Dimanche 6 août - 18h - Église abbatiale de Saint-Amant-de-Boixe  
**J.P. Sweelinck, l'Orphée d'Amsterdam**  
 Récital d'orgue et clavecin : Jean-Luc Ho, clavecin et orgue

Pas de changement sur le programme. Il faut toutefois s'assurer de manière définitive que nous pourrions organiser le concert à Xambes (travaux en perspectives).

→ Aurélien doit prendre contact avec Jean-Louis Jonquet (1<sup>er</sup> adjoint, mairie de Xambes).

**b. Point budgétaire : budget prévisionnel, subventions, etc.**

<b>Budget prévisionnel Festival 2023</b>			
<b>Dépenses</b>		<b>Recettes</b>	
Cachets artistiques	7 950,00 €	Département	1 100,00 €
frais techniques	2 700,00 €	CC Cœur de Charente	2 000,00 €
frais de déplacements	550,00 €	DRAC	4 000,00 €
Autres frais	1 499,20 €	commune	500,00 €
Communication	3 402,41 €	Billetterie	4 000,00 €
		Association	4 501,61 €
<b>Total des dépenses</b>	<b>16 101,61 €</b>	<b>Total des recettes</b>	<b>16 101,61 €</b>

Aurélie présente le budget prévisionnel du Festival et explique à tous comment elle a établi ce budget.

Il est à remarquer que les dépenses incompressibles pour ce festival sont de 12 000 € environ. Jean-Jacques souligne que ce montant correspond à l'épargne de l'association. Ainsi Dom Rémi Carré, sans aucune recette, pourrait supporter l'ensemble des dépenses.

Il convient toutefois de faire des demandes de subventions.

À ce jour, l'association a obtenu les réponses de :

- La commune de Saint-Amant-de-Boixe qui nous accorde une subvention de 500 €. À noter que celle-ci a presque doublé par rapport aux années précédentes. La commune a bien pris en compte la demande de l'association et reconnaît de ce fait les efforts.
- La Communauté de Communes Cœur de Charente qui renouvelle son soutien à hauteur de 2000 € (montant maximum accordé).
- Le Département a acté la réception de notre demande et nous réclame des pièces complémentaires : les contrats de cession avec les Compagnies, le procès-verbal de l'Assemblée générale, les outils de communication.

→ Il convient de faire le compte rendu de l'AG rapidement.

→ Autre remarque : concernant le concert avec l'Ensemble Hexaton. La question se pose de passer par l'Ensemble ou de payer directement les musiciens en les déclarant avec le GUSO. Suivant le choix retenu, cela ne change en rien la rémunération des musiciens. Seul changement : la déclaration GUSO est plus économique pour Dom Rémi Carré mais demande plus de travail préalable (déclarations). La question se pose de savoir si cela a un impact sur

l'Ensemble Hexaton. Guillaume doit se rapprocher de l'administration de l'Ensemble Hexaton pour nous apporter une réponse rapidement.

Après renseignements pris auprès de la Région, l'association ne remplit pas les critères pour déposer une demande.

- Il faut déposer la demande avant le 28 février 2023
- Le budget minimum pour déposer un projet est de 20 000 € et le bénévolat peut être valorisé.
- Il faut présenter 6 propositions professionnelles sur une durée minimum de 2 jours.

Pour la DRAC, un dossier a été envoyé par mail à la référente musique. Pour le moment, l'association n'a reçu aucune réponse.

→ Anne, précise que Mireille Podeur connaît un contact à la DRAC et qu'elle pourra peut-être nous aiguiller ou appuyer notre demande. Affaire à suivre.

Autres ressources proposées l'année dernière : la vente d'encarts publicitaires dans le programme. Au vu de l'énergie dépensait par Véronique et Aurélie l'année dernière, et le résultat (un encart vendu en 2022), il est proposé de ne pas renouveler l'opération. De plus, la réalisation du programme change de format et la place pour des encarts publicitaires n'est pas prévu.

Enfin Jean-Jacques suggère de se renseigner car la Caisse des Dépôts et Consignations soutient également les projets de musiques anciennes.

### **c. Communication**

Lors du précédent conseil d'administration, a été étudié la possibilité de créer une charte graphique spécifique pour le festival. L'association a reçu une seule offre de Philographie à hauteur de 2056,25 € TTC pour la conception et de 1066,16 € TTC (minimum) pour l'impression des supports (1000 programmes + 60 affiches A3 + 50 affiches A4 + 10 affiches A2 + 1 oriflamme + 1 banderole).

Au vu du budget, il est proposé de faire des économies et de revoir à la baisse nos ambitions. Un devis a été demandé à Philographie pour la création uniquement d'une affiche et d'un programme spécifique pour le festival 2023. Le montant de ce devis s'élève à 822,50 € TTC. Il appartient ensuite à l'association de faire l'impression sur les différents supports.

Il sera possible d'imprimer les affiches du format A4 au format A2 et le programme est prévu en format plié A5.

Après discussion, les membres acceptent le devis et la proposition afin de faire quelques économies sur le budget prévisionnel du festival.

→ Dans l'idéal, les informations devront être transmises à Philographie début mai, pour une impression des programmes fin mai au plus tard.

## **3. Autres projets**

---

### **a. Concert du Mireille Podeur**

**Vendredi 16 juin – 20h30**

Sonates pour violon et clavecin de J.S.Bach

Ambroise Aubrun, violon / Mireille Podeur, clavecin

À l'occasion de la sortie du disque consacré aux 6 sonates pour violon et clavecin, enregistré à l'abbaye en juillet 2022, en collaboration avec l'UNLV Université du Nevada / Las Vegas et la maison de disque Hortus.

RV. Cellier de l'abbaye

Tarifs : 12 € / 10 € adhérents / 5 € étudiants et demandeurs d'emploi / gratuit - 18 ans

Aucune réservation - billetterie ouverte 30 min avant le concert

Pour rappel : Mireille a enregistré ce disque dans le cellier de l'abbaye en juillet dernier. Elle souhaite organiser un concert pour la sortie du disque à l'abbaye.

Cas de figure exceptionnel, non rencontré jusqu'à présent : pour cet enregistrement, elle n'a pas utilisé l'orgue, l'association a simplement servi de relais entre l'abbaye et les musiciens.

Habituellement, il est demandé aux musiciens de donner un concert au profit de l'orgue en échange de l'utilisation gratuite de l'orgue. Dans ce cas de figure, l'orgue n'a pas été utilisé mais la mairie a mis à disposition gratuitement le cellier de l'abbaye.

Ainsi la question se pose, de savoir comment et qui organise ce prochain concert.

Après discussions et échanges, il est convenu :

- Dom Rémi Carré se charge d'organiser le concert. Ainsi Jean-Jacques assurera la billetterie. Anne se charge de réaliser une affiche. Bernard diffusera l'information à tout le carnet d'adresse de l'association et Jean-Jacques transmettra à la presse.
- Dom Rémi Carré encaissera donc les recettes de billetterie
- L'abbaye facturera la location du cellier à l'association (le montant sera ajusté en fonction des recettes du concert, afin de ne pas pénaliser Dom Rémi Carré).

#### **b. Plateforme du Crédit agricole**

Aurélie a rencontré la présidente de la caisse locale Mme Corinne Guillemeteau-Bencheikh. La Caisse locale de Saint-Amant-de-Boixe du Crédit Agricole, souhaite aider les associations des communes de son territoire en mettant à disposition gratuitement une plate-forme des associations du territoire.

Sur cette plate-forme, chaque association bénéficie gratuitement d'une exposition sur le site pour présenter ses activités, ses événements, son histoire et les contacts à utiliser. Quelques photos d'illustrations sont prévues. Chaque association pourra en parallèle renvoyer via un lien vers son propre site.

Les événements créés par les associations seront repris en page d'accueil du site pour permettre aux utilisateurs de savoir ce qui se passe sur le territoire.

Pour en bénéficier, il suffit de compléter la fiche d'identification pour une mise en ligne assurée par le crédit agricole.

Les membres sont favorables à ce partenariat.

→ Aurélie fera un retour en ce sens à Mme Corinne Guillemeteau-Bencheikh.

#### **4. Questions diverses**

---

Comme convenu en début de réunion, il est proposé de fixer la date de la prochaine réunion de Conseil d'administration.

Après un rapide tour de table la date **du jeudi 1<sup>er</sup> juin à 18h** est retenue.

Un mail sera fait à Mireille et Julien pour confirmer la réunion.

Clôture de la réunion à 20h30.

La secrétaire de séance, Aurélie



PS. Au moment de la rédaction de ce compte rendu, Véronique nous a fait part de son désir de démissionner du poste de secrétaire et du conseil d'administration.